

Bulletin d'informations

Centre
de Transfert
Fontaine-lès-Vervins



Edito

Le centre de transfert de déchets ménagers de Fontaine-lès-Vervins est à présent opérationnel. Les travaux se sont terminés en ce mois de juin et nous allons pouvoir accueillir les premiers déchets ménagers. Ces derniers vont y transiter avant de rejoindre leur lieu de traitement. Ce site est un maillon essentiel dans la chaîne de traitement des déchets ménagers car il participe à une optimisation environnementale et économique du service rendu aux Thiérachiens. Cette installation est la concrétisation d'une réflexion collective et départementale. Elle est une nouvelle preuve de la réussite d'un travail mené en partenariat entre toutes les collectivités adhérentes et avec le concours des services techniques de Valor'Aisne.

Thierry Lefèvre
Président de Valor'Aisne

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS, LE CENTRE DE TRANSFERT PEUT FONCTIONNER !

Commencé en septembre 2010, le chantier aura duré presque neuf mois. Les dernières semaines auront été marquées par les travaux de menuiserie et de peinture en ce qui concerne les bâtiments. Dans le cadre des mesures de sécurité réglementaires, le portique de détection de la radioactivité a été mis en place. Le dernier élément de l'édifice fut l'indispensable pont bascule. Servant à peser les bennes de collecte

et les camions à leur entrée comme à leur sortie du site, il était auparavant utilisé sur la station de compostage voisine. Les ouvriers ont donc dû le déplacer. Il est maintenant bien relié au local d'où un agent contrôlera les tonnages entrants et sortants. C'est maintenant à la nature de reprendre ses droits pour que les espaces de terre végétale passent au vert !



Lieudit Le Comble de la Bouteille,
Route de la Bouteille
02140 Fontaine-Lès-Vervins

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 17h30 à 21h30,
Le samedi de 7h00 à 13h00.

INSTALLATION INTERDITE AU PUBLIC

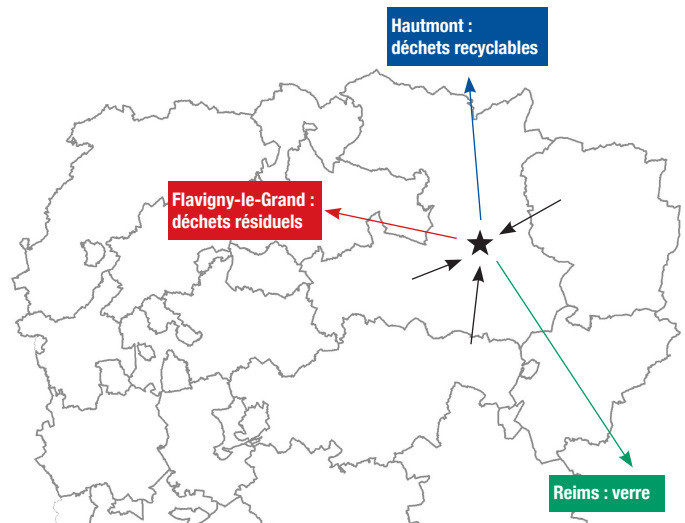
LES FLUX DE DÉCHETS

Plusieurs flux de déchets sur un même site.

Le centre de transfert est au service de plusieurs intercommunalités. En effet, les Communautés de Communes de la Thiérache du Centre, du Pays de la Serre et du Pays des Trois Rivières bénéficient de cette installation. Mais toutes n'ont pas les mêmes besoins. Explication.

Le site va accueillir plusieurs flux de déchets différents. Les Communautés de Communes du Pays de la Serre, de la Thiérache du Centre et du Pays de Trois Rivières feront transiter leurs déchets recyclables et leurs déchets résiduels, auxquels s'ajoutera le verre pour les deux dernières. En effet, celles-ci ont mis en place une collecte du verre sur leur territoire. Chaque collectivité a son propre système de collecte sélective et les déchets ne sont pas tous destinés au même site de traitement. Les flux sont donc différents et ne suivent pas les mêmes chemins.

Comme on peut le voir sur la carte, le verre est traité à Reims par O-i manufacturing, les déchets résiduels par Edival à Flavigny-le-Grand et les déchets recyclables à Hautmont dans le Nord (par Recyclage des Vallées).



UNE INSTALLATION CLASSÉE ENTIÈREMENT SÉCURISÉE

Un quai de transfert est, au regard de la réglementation, une « installation classée pour la protection de l'environnement ». A ce titre, les entrées et sorties des véhicules mais également des personnes doivent être contrôlées afin d'éviter tout incident.

À u centre de transfert de Fontaine-lès-Vervins, plusieurs axes de contrôle ont été mis en place. Premièrement, l'entrée du site est visible depuis le « local pont bascule », là où l'agent enregistre les pesées des véhicules. Cette entrée est par ailleurs gardée par un portail. Ce contrôle visuel est renforcé par la présence de plusieurs caméras de sécurité sur le site. Concernant les risques d'incendie, l'installation possède un bassin d'eau spécialement dédié pour l'intervention des pompiers.

Ne risquer aucune pollution

Le passage sur le pont bascule s'accompagne de toute une procédure permettant de « tracer » les déchets entrants sur le site. L'origine des déchets, leur poids, leur date d'entrée... toutes ces informations sont enregistrées et fichées. Le portail de détection de la radioactivité permet d'empêcher toute intrusion de déchets dangereux sur le site. Enfin, les eaux pluviales sont collectées dans un bassin spécial où elles seront traitées avant d'être rejetée par infiltration naturelle sur le site. Tout est donc mis en œuvre pour sécuriser le centre à tous les niveaux.

UN SITE EXPLOITÉ PAR EDINORD

Valor'Aisne a confié l'exploitation du centre de transfert à Edinord qui fait partie du groupe EDIFI Nord (regroupant également Trival'Aisne et Edival). C'est un prestataire reconnu dans la gestion des sites de traitement de déchets ménagers. Ce recours

à un prestataire privé à travers un marché public est courant. Edinord travaillera en étroite collaboration avec les services techniques de Valor'Aisne. Le Syndicat peut ainsi suivre l'exploitation du site, par ailleurs créateur de trois emplois.